



**CHAMPAGNE-
ARDENNE**

Comment les entreprises champardennaises traversent-elles la crise économique et financière ?

63 % des entreprises de Champagne-Ardenne interrogées en décembre dernier par les Chambres de commerce et d'industrie, tous secteurs confondus, déclarent avoir enregistré des reports de commandes.

Avec des conséquences sur les investissements... puisque 49 % des entreprises envisagent de renoncer à de nouveaux projets d'investissements et 44 % déclarent avoir suspendu ceux qui étaient prévus. Ceci est particulièrement vrai dans les travaux publics où deux patrons sur trois envisagent d'abandonner les projets d'investissements. Le secteur du bâtiment apparaît moins impacté avec 30 % des entreprises qui suspendent leurs investissements.

La trésorerie se dégrade pour 44 % des sociétés champardennaises, pour 50 % des industriels et pour 30 % des entrepreneurs du bâtiment. Le secteur le plus inquiet quant à la trésorerie est le commerce de détail où les trois quarts des commerçants témoignent de leur appréhension.

Pour une grande majorité des entreprises interrogées - les trois quarts - les relations avec leurs banques ne se sont pas modifiées. En revanche, à signaler une augmentation des taux d'intérêt pour l'octroi de nouveaux prêts. Un tiers des entreprises se sont vues confrontées à un refus de prêt par les banques.

Dans une large mesure, les principales préoccupations sont le maintien du niveau d'activité "*On se bat pour aller chercher du business*" et la gestion de la trésorerie, respectivement pour 86 % et 63 % des chefs d'entreprise. Le recouvrement des créances préoccupe surtout les grossistes (64 %). Et Dominique Lemelle de souligner "*De tout temps, les trois choses à surveiller sont l'activité, la trésorerie, les créances*".

Le pire est évité quant aux conséquences sur l'emploi. 57 % des entreprises prévoient un maintien de leurs effectifs. 18 % envisagent de recourir au chômage technique ou partiel principalement dans l'industrie. Un chef d'entreprise sur quatre anticipe des licenciements dans les trois à six mois.

Alerte sur l'assurance crédit.

Pour faire face à la situation économique actuelle, la première attente des entreprises en décembre 2008 s'exprime en termes de "mesures de relances" (pour 59 %). Ceci est particulièrement vrai dans le secteur du bâtiment où 71 % des entrepreneurs attendent les mesures de relance pour redynamiser leur activité, suivis de près par les détaillants et les grossistes (respectivement 66 % et 65 %). Des attentes exprimées aussi sur la baisse ou le report des charges patronales pour 54 % des chefs d'entreprise champardennais. A noter que les grossistes (43 %) aimeraient que les banques soient moins frileuses.

Enfin, quelles sont les structures sur lesquelles les entreprises s'appuient dans cette passe très difficile qui "*n'a rien à voir avec 1993 où on n'avait pas la situation financière dans laquelle on est aujourd'hui*" selon le président de la CRCI. L'expert-comptable est l'acteur privilégié par 54 % des entreprises, devant les CCI (19 %). Pour Dominique Lemelle "*Il faut aider les tribunaux de commerce. Les CCI ont une bonne collaboration avec les juges qui sont aussi des entrepreneurs*".

François Cravoisier et Dominique Lemelle ont tenu à tirer la sonnette d'alarme sur *"les sociétés d'assurance crédit qui sont le plus grand scandale, en décotant les entreprises par secteurs entiers tels que le commerce de gros en bâtiment ou encore le secteur bovin. Nous avons attiré l'attention du Médiateur, René Ricol, lorsqu'il est venu en Champagne-Ardenne le 12 février. La cote auprès des assureurs crédit est aujourd'hui un poste important de gestion"*. Un point positif pour Dominique Lemelle, patron d'une entreprise de l'agroalimentaire *"Il y a de vraies opportunités d'achat d'entreprise en ce moment et les acquéreurs ne manquent pas"*.

Le "4 pages" sur les entreprises et la crise en Champagne-Ardenne est téléchargeable sur www.champagne-ardenne.cci.fr

Contact média :
Edwige DARGEEN
☎ 03 26 69 33 40